

Ecolo - Conseil Communal du 24 février 2022

- **AIESH / ORES**

Pour ce choix, nous avons été submergés d'avis, d'informations, d'analyses financières et techniques contradictoires difficilement contrôlables par nous, les conseiller communaux.

Pour me faire une opinion, j'ai pris contact avec les élus Ecolo de Momignies et de Sivry-Rance. Ensemble, après échanges, rencontres et analyses, nous avons pris la même décision que les 6 Bourgmestres, c'est-à-dire un avis favorable à l'AIESH.

Mais rappelons que le choix que nous validons aujourd'hui n'est qu'une étape dans le processus de décision. En effet, la CWaPE (commission wallonne pour l'énergie qui a pour mission de réguler les marchés de l'électricité et du gaz) doit évaluer l'efficacité des GRDs et remettre son rapport au Gouvernement Wallon qui décidera si de l'AIESH ou de ORES sera le GDR de Couvin. Restons donc vigilants et suivons ce dossier.

- **L'amiante dans l'eau de distribution**

Des fibres d'amiante dans l'eau ou pas ? Qui dit vrai, la SWDE ou la RTBF ?

L'ingestion par voie orale de fibres d'amiante n'a pas d'incidences prouvées sur notre système gastro-intestinal, aussi sur ce sujet les avis de la SWDE et de la RTBF sont contradictoires.

Dans le dernier courrier type que la SWDE a envoyé à un citoyen Couvinois, à notre Bourgmestre et à notre premier Echevin, je m'étonne que la SWDE ne parle pas de Couvin mais de 11 autres communes.

Vu l'importance des questions sans réponses vérifiées, je demande que la commune de Couvin seule ou avec le ministère wallon de la santé commande des analyses de notre eau de distribution et cela pour enfin savoir s'il y a des fibres d'amiante dans notre eau et si ces fibres sont dangereuses pour notre santé.

Parallèlement et si cela n'a pas déjà été fait, je souhaite que la commune demande à la SWDE une localisation précise des conduites en asbeste-ciment sur la commune de Couvin.

Il y a urgence, car l'incertitude sur la présence d'amiante dans l'eau et ces conséquences pour la santé risque de détourner nos citoyens de la consommation de l'eau du robinet. Boire l'eau en bouteille plastique qui relâche des micro-particules est également nocif pour la santé.

- **Démolition du bâtiment St Roch**

Des rumeurs font état de la démolition du bâtiment qui abritait les anciens bureaux de l'usine St Roch.

Est-ce la réalité?

Si c'est la réalité, quelle est la position de la ville de Couvin ?

- **Calendriers pour les réunions citoyennes et le forum énergie**

Maintenant que les mesures sanitaires se réduisent, que le printemps est bientôt là, il est temps de programmer des dates et des lieux pour les prochaines réunions citoyennes et démarrer le forum énergie.

Mes demandes au Collège pour le prochain Conseil Communal ;

- Un calendrier reprenant les lieux et les dates des réunions citoyennes prévues pour 2022
- Une date pour le lancement du forum énergie.

- **Espace alternatif**

Avant la pandémie, un espace d'accueil appelé « espace alternatif » existait et fonctionnait dans des locaux près de la bibliothèque communale. Cet espace était un lieu de convivialité favorisant les rencontres, le dialogue, la mixité des publics au travers de divers projets.

Maintenant que la pandémie est presque derrière nous, ma question est :

Le PCS envisage-t-il d'ouvrir à nouveau cet espace alternatif ?

Si oui quand ?